

À la une

Enième *in idem*

À propos de l'arrêt rendu par la chambre criminelle de la Cour de cassation sur le principe *ne bis in idem*

note par Raphaële PARIZOT sous Cass. crim., 15 déc. 2021

“ Le cumul de qualifications devient le principe en cas de concours de qualifications à propos des mêmes faits, sauf certaines hypothèses particulières que la Cour de cassation expose de manière pédagogique, presque doctrinale.



© Aerial Mike

Actualité

Plan de numérisation de la justice : un rattrapage plus qu'une transformation
focus

Les premiers pas réussis du parquet européen

Doctrines

Observations sur le financement de la dépendance
étude par Xavier LAGARDE

Technique

Le secret de l'enquête et de l'instruction depuis la loi du 22 décembre 2021

par Thomas LEBRETON et Evan RASCHEL

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Michel PEISSE

Avocat honoraire au barreau de Paris

• Marine PARMENTIER

Avocate au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Nicolas BOULLEZ, Albert CASTON, Émilie FABRE, Simon GUIRRIEC, Juliette MEL et Vivien ZALEWSKI-SICARD





“ Un véritable outil juridique,
à la fois pratique et technique,
à jour des dernières dispositions du Code
de la justice pénale des mineurs 2021 ”

Disponible
sur

Librairie
lgdj

www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2022

* Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 540,11 € TTC

Recueils + table seuls : 525,82 € TTC

Journal, recueil + table : 723,89 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 609 €

Journal, recueil + table : 819 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits aux Pays-Bas (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 182 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2021, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Un encart « Adjudications immobilières »
est joint à ce numéro.

Actualité

- GPL431k7 ■ Quelles nouvelles garanties procédurales européennes pour les parties au procès ? 5
- GPL431k8 ■ Procédures pénale et civile : Éric Dupond-Moretti promet des simplifications 7
- GPL431n0 ■ Plan de numérisation de la justice : un rattrapage plus qu'une transformation 8
- GPL431l7 ■ Les premiers pas réussis du parquet européen 11


Doctrine

- GPL431p7 ■ Observations sur le financement de la dépendance
étude par Xavier LAGARDE 14

Technique

- GPL431g7 ■ Le secret de l'enquête et de l'instruction depuis la loi du 22 décembre 2021
par Thomas LEBRETON et Evan RASCHEL 18

Jurisprudence

- GPL431p8 ■ Enième *in idem*
note par Raphaële PARIZOT sous Cass. crim., 15 déc. 2021 21
- GPL431f6 ■ Le moment de la notification et la sanction du droit de se taire dans la procédure correctionnelle
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 23 nov. 2021 25
- GPL430w8 ■ Chronique de jurisprudence du Conseil d'État - contentieux administratif et convention européenne des droits de l'Homme
par Benjamin DEF0ORT <https://lext.so/GPL430w8>  29
- GPL430x5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 29
- GPL430n5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 34
- GPL430v3 ■ Panorama de jurisprudence de la CEDH
par Catherine BERLAUD 37

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL431p6 ■ Jean-Yves Leterme, bâtonnier de Tours 38

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

Sous la responsabilité scientifique de
Michel PEISSE et Marine PARMENTIER

39